

second, trente-deux au troisième, dix-huit au quatrième; dix en avaient eu un plus grand nombre. Les accès se rapprochent, soit parce qu'ils se prolongent et se multiplient; soit sur ce que l'intermittence est plus courte, moins tranchée, moins franche et la manie devient continue.

La durée de la maladie est aussi plus courte que celle des autres folies, ce dont on peut s'assurer en jetant un coup-d'œil sur le tableau qui suit, et qui prouve que presque toutes les manies guérissent dans la première année, et qu'au-delà de ce terme il n'en guérit qu'un petit nombre.

*Tableau des guérisons.* — Guérisons obtenues dans le premier mois, 27; deuxième mois, 32; troisième mois, 18; quatrième mois, 30; cinquième mois, 24; sixième mois, 20; septième mois, 20; huitième mois, 19; neuvième mois, 12; dixième mois, 13; douzième mois, 23; dans la deuxième année, 18; dans les années suivantes, 13. Total, 269.

Les saisons les plus favorables à la guérison sont, sans contredit, l'automne et l'été, la plus défavorable est l'hiver; l'été étant la saison des manies accidentelles, il n'est pas surprenant que les maniaques guérissent pendant le trimestre d'été.

*Tableau des guérisons relativement aux saisons.* — Trimestres de septembre, octobre, novembre, 83; de décembre, janvier, février, 48; de mars, avril, mai, 61; de juin, juillet, août, 77. Total, 269.

Si la manie guérit plus ordinairement que les autres folies, elle conduit à la mort plus rarement qu'elles, en

supposant toutes les précautions prises pour prévenir les accidens sans nombre auxquels le délire des maniaques les expose. Il faut, dans ce jugement favorable, tenir compte de l'influence du régime et du traitement auxquels sont soumis les maniaques, avoir égard aux complications et à l'ancienneté de la maladie: car si la manie a persisté pendant plusieurs années, la constitution du maniaque s'est en quelque sorte identifiée avec la maladie, ou celle-ci a dégénéré. Si elle est compliquée d'épilepsie, de paralysie, ou de quelque lésion organique, certainement alors la manie est mortelle, moins par elle-même que par ses complications. Sur plus de douze cents femmes aliénées admises à la Salpêtrière pendant quatre ans, et dans mon établissement pendant plusieurs années, à peine trente ont-elles succombé à une manie simple. Vingt-cinq ont succombé dans le premier accès, quatre dans le deuxième; ces maniaques ont succombé dans l'espace de six ans; les deux tiers dans le cours de la première année, comme le prouve le relevé ci-dessous.

*Tableau des époques de la mortalité.* — Mois. Premier, 3; deuxième, 3; troisième, »; quatrième, 5; cinquième, »; sixième, 4; septième, 2; huitième, 1; neuvième, 2; dixième, »; douzième, 1. *Années.* — Deuxième, 3; troisième, 2; quatrième, 2; sixième, 3.

La manie dans son état de simplicité est rarement funeste. Les maniaques ne meurent pas de l'affection cérébrale, ils meurent de la fièvre typhoïde, ataxique-cérébrale, de la phthisie pulmonaire, de convulsions épileptiformes; ils meurent tout-à-coup, comme

si la sensibilité épuisée manquait au maintien de la vie.

Nous avons, en 1814, à la Salpêtrière, une jeune femme, âgée de 24 ans, qui était dans un état de manie récente, furieuse, exempte de toute complication; elle fut tuée par une de ses compagnes. Les élèves qui assistaient à l'ouverture du cadavre, furent surpris comme moi de ne trouver aucune lésion du cerveau ni des méninges. A la nécropsie du maniaque dont j'ai parlé tom. I, page 107, qui mourut aussi tout-à-coup, je ne trouvai aucune lésion cérébrale.

Il arrive que le cerveau et les méninges sont sans lésion, quoique les maniaques aient vécu plusieurs années. La nature, l'étendue, le siège des lésions n'est point en rapport avec la violence et la durée du délire. Lorsque les auteurs ont rencontré des lésions du cerveau ou des membranes, ils avaient constaté pendant la vie du trouble dans les mouvemens, de la paralysie ou des convulsions. Si l'on suit avec attention la marche de la maladie, on peut, par les symptômes qui viennent la compliquer, assigner l'époque où la lésion commence. D'un autre côté, que de lésions organiques du cerveau ou des méninges ont échappé à l'observation la plus attentive! Lorsque la manie persiste longtemps dans les derniers jours des maniaques, l'affaiblissement général ne dispose-t-il pas aux inflammations locales? Les symptômes de méningite, de congestions sanguines, de céphalite, les lésions encéphaliques qu'on observe à l'ouverture du cadavre, n'appartiennent-ils pas aux épiphénomènes qui précèdent la mort?

A-t-on eu le soin de distinguer la manie simple de

la manie compliquée? il est certain qu'il est des manies dans lesquelles on n'a pas trouvé de lésion cérébrale. Il est des maniaques qui guérissent tout-à-coup; il en est d'autres qui vivent 10, 20, 30 ans, malgré la lésion organique d'un organe dont l'influence retentit à tous les organes les plus essentiels de la vie. Les accès de manie intermittente cessent spontanément.

Que conclure de ce qui précède? que l'anatomie pathologique, malgré les travaux très importans de MM. Foville, Calmeil, Bayle, Guislain, n'a pu encore nous faire connaître la raison organique de la manie. Il y a 30 ans, j'aurais écrit volontiers sur la cause pathologique de la folie; je ne tenterais pas aujourd'hui un travail aussi difficile, tant il y a incertitude, contradiction dans les résultats des ouvertures de cadavres d'aliénés faites jusqu'à ce jour; mais j'ajoute que les recherches modernes permettent d'espérer des notions plus positives, plus claires, plus satisfaisantes.

Les maniaques meurent quelquefois par l'épuisement de la sensibilité. Ils arrivent à cet état par l'excès de leur agitation et par l'exaltation du délire. Ils sont très amaigris, ils sont faibles jusqu'à la syncope, ils tombent dans l'insensibilité, ils restent pelotonnés dans leur lit, sans faire de mouvement; le pouls est déprimé, faible, les membres sont froids, et quelquefois les extrémités sont violacées: après quelques jours ils succombent, surtout s'ils sont exposés au froid, s'ils ne sont pas garantis contre ses rigueurs, si on n'a pas eu le soin de les réchauffer et de leur donner à l'intérieur quelque potion fortifiante, du bon vin, et une nourriture succulente.

Il arrive quelquefois, et dans le temps froid particulièrement, que les maniaques sont frappés de mort instantane, subite, inattendue. Ce sont les maniaques les plus agités, les plus violens, dont l'égarément de la raison va jusqu'à la perte du sentiment de sa propre existence. Ces maniaques sont ordinairement maigres, pâles, d'un tempérament nerveux, très irritables, ils ont des convulsions de la face. Ces individus succombent-ils à une apoplexie nerveuse? l'ouverture des corps ne m'a rien appris à cet égard : aucune lésion ne révèle la cause de la mort. Rarement les maniaques sont foudroyés par l'hémorrhagie cérébrale; mais ils ont des congestions, des ramollissemens partiels du cerveau, qui provoquent les convulsions épileptiformes et qui tuent ces malades en quelques jours. Ordinairement des symptômes légers de paralysie font pressentir cette terminaison, ou le passage prochain de la manie à la démence.

L'expérience a prouvé que la manie n'est point incurable, comme l'ont pensé et comme le répètent quelques hommes prévenus. Ce préjugé a été bien funeste aux maniaques auxquels on refusait non-seulement les moyens qui pouvaient les rendre à la raison, non-seulement les consolations et l'intérêt réclamés par leur maladie, mais les choses nécessaires aux premiers besoins de la vie. Les maniaques étaient presque partout, et sont encore dans beaucoup de pays, privés des choses les plus indispensables pour la conservation de l'existence, constamment renfermés, attachés et même enchaînés; la négligence, l'abandon dans lesquels on a laissé

gémir ces malheureux, accusent hautement de négligence les dispensateurs de la charité publique, et réclament partout l'active sollicitude des gouvernemens.

*Traitement.* — Il ne faut pas perdre de vue que trois périodes signalent la marche de la manie, et que chacune de ces périodes réclame des soins différens. Quelles ressources n'offre point l'hygiène par ses agens physiques, intellectuels et moraux pour le traitement de la manie! Aussi quelques médecins n'ont-ils confiance qu'à l'hygiène. Cependant les moyens pharmaceutiques ont leur utilité, particulièrement au début de la maladie.

Et d'abord, quelle application peut-on faire de l'hygiène? Dans le début et pendant la première période, le maniaque est placé au rez-de-chaussée, dans un appartement obscur, dont l'air renouvelé, est maintenu à une température basse, rafraîchi, lorsqu'il fait chaud, échauffé lorsque la saison est froide. Si la violence du malade est extrême, on le fixe sur son lit et l'on maîtrise ses mouvemens avec la camisole. Il est soumis à la diète la plus sévère; on lui donne des boissons froides, nitrées, l'eau pure, la décoction de chiendent ou d'orge, le petit-lait, l'émulsion d'amande, l'orangeade, l'eau de cerise, de groseille, etc.

Le malade est laissé seul dans son appartement; les personnes nécessaires pour le servir étant à portée; on interdit la présence des parens, la visite des amis, afin de réduire le malade au plus petit nombre possible d'impressions ou d'excitations.

Ces moyens ne sont applicables que pendant la pre-

mière période, après laquelle le maniaque doit être soumis à un régime différent. Dans le chapitre *Isolément*, j'insisterai sur les motifs qui doivent faire ordonner, rejeter ou ajourner l'isolement. J'ai dit que dans la manie c'était une nécessité. En parlant des *Maisons d'aliénés*, je dirai pourquoi les habitations au rez-de-chaussée sont préférables pour les aliénés et plus spécialement pour les maniaques. Ces habitations au rez-de-chaussée doivent être à l'abri d'une vive lumière; l'air doit y être facilement renouvelé.

Ces malades ne doivent point être retenus dans leurs habitations, encore moins attachés dans leur lit. L'exercice est un besoin instinctif pour eux. S'ils ne sont que bruyans, il faut les laisser au grand air se livrer à toute leur mobilité, s'abandonner à toutes leurs vociférations, à toutes leurs extravagances, exhiler, épuiser leur fureur. On n'aura recours aux moyens de répression que lorsque les maniaques peuvent courir quelques risques de la vie par leur imprudence, ou compromettre celle des autres par leurs emportemens; encore la répression ne doit-elle être que momentanée; elle doit être prescrite par le médecin, et mise à exécution immédiatement après quelque action d'éclat de la part des malades; elle cessera dès que le calme sera rétabli. Sans cette attention et bien d'autres que l'expérience seule peut inspirer, les maniaques se croient victimes de l'injustice ou du caprice de ceux qui les servent. Quant à ceux qui pendant la nuit ne veulent pas rester dans leur lit, s'ils ne cherchent pas à se faire de mal, il vaut mieux les laisser libres, que de les con-

traindre. J'ai exposé ailleurs les motifs de ce précepte. Depuis qu'on ne tient plus les aliénés renfermés, depuis qu'on leur laisse toute la liberté compatible avec leur propre sûreté, le nombre des maniaques furieux a beaucoup diminué. Que de maniaques devenus paralytiques parce qu'on les a fixés trop long-temps sur leur lit ou sur un fauteuil!

Il est des maniaques qui ne peuvent souffrir des vêtemens, on peut les maintenir vêtus à l'aide du gilet de force, surtout en hiver, et à la fin des accès.

Les alimens doivent être assez abondans et distribués de manière que la faim et la soif n'augmentent pas les sujets d'irritations et de mécontentemens; on préférera les substances alimentaires de facile digestion, telles que les viandes blanches, les légumes frais et les fruits. Quelques maniaques, au début de leurs accès, refusent toute espèce d'alimens; il est rare que cette répugnance ne cesse après quelques jours. Elle tient quelquefois à des embarras gastriques que la diète dissipe ou qu'il suffit de combattre par les moyens appropriés. Quelquefois aussi il arrive que cette répugnance est causée par l'excès du délire, qui ôte au malade jusqu'au sentiment de ses besoins; un vésicatoire appliqué à chaque jambe, en répartissant plus uniformément la sensibilité, ou en provoquant une douleur *dérivative*, a suffi dans ce dernier cas, pour vaincre ce refus. Aussi je n'approuve point, pour les maniaques, les moyens coercitifs utiles à quelques lypémaniaques.

On a pensé que le traitement moral appliqué aux maniaques consistait à raisonner, à argumenter avec

eux : c'est une chimère. Les maniaques ne peuvent assez maîtriser leur attention pour écouter et pour suivre les raisonnemens qu'on leur fait. Le traitement moral consiste à s'emparer de leur attention, à dominer leur intelligence, à gagner leur confiance. Quoique ces malades soient audacieux, téméraires, ils se laissent facilement intimider. La crainte exerce sur eux un tel empire, qu'ils deviennent timides, tremblans, soumis devant les personnes qui savent leur imposer : la crainte, par son action débilitante, modère l'excès de leur irritabilité et les dispose ainsi à écouter, à suivre les avis qu'on leur donne; mais il ne faut pas que ce sentiment soit porté jusqu'à la terreur. Sans doute on a guéri quelques maniaques en leur causant une vive frayeur; mais on ne dit pas combien il en est qui n'ont point guéri, parce qu'on les avait réduits, par de mauvais traitemens, à un état continuel d'effroi. On inspire la crainte par mille moyens différens, mais l'emploi de ces moyens ne doit point être abandonné à des gens grossiers et ignorans, ils en abuseraient : il n'est pas donné à tout le monde de manier habilement cet instrument de guérison, et son application ne convient point à tous les maniaques. On réussit aussi à arrêter l'attention de ces malades en excitant leur admiration, leur surprise. Un phénomène imposant, inattendu, qui frappe vivement leurs sens, peut les ramener à la raison. Qu'une personne se présente à un maniaque avec assurance et le regarde fixement, on voit ce furieux si menaçant se déconcerter, se calmer et devenir traitable; il en est de même si, par un extérieur imposant, par des paroles graves

énergiquement prononcées, on lui inspire de l'étonnement, de la confiance, du respect : ces effets durent aussi long-temps que les impressions reçues persistent. Aussi le caractère extérieur, les qualités physiques, intellectuelles et morales des personnes qui approchent les maniaques ou qui les soignent, exercent une grande puissance sur ces malades. De même que des secousses physiques, des médicamens énergiques et perturbateurs guérissent les maniaques, de même des secousses morales, des impressions vives et inattendues contribuent à leur guérison.

Opposez un grand appareil de force à la fureur; des apprêts propres à convaincre le maniaque que toute résistance est inutile le rendront docile, si vous êtes contraint d'employer la force. Ne permettez jamais qu'on ait recours aux mauvais traitemens; ils avilissent, dégradent ou provoquent la colère, et la colère du maniaque, c'est la fureur. Ménagez la susceptibilité de tous les aliénés, particulièrement celle des maniaques qui étaient accoutumés à la politesse des mœurs des grandes villes et des classes élevées de la société. Des punitions arbitraires, la réclusion prolongée, les fers, les coups, les propos grossiers, les menaces, irritent loin de calmer. Si la répression est nécessaire, exercez-la sans emportement, sans brutalité, sinon le maniaque ne verra que colère dans votre conduite. Quelques faits, mieux que les raisonnemens, prouveront les heureux résultats d'une répression éclairée et modérée sur les maniaques. Pinel a rapporté quelques observations qui prouvent le parti qu'on peut retirer de cette influence.

Le général le V..., âgé de 45 ans, d'une petite taille, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'un gros embonpoint, d'une intelligence très développée, d'une imagination très vive, avait obtenu la confiance entière de Bonaparte. Il était chargé de diriger et de surveiller d'immenses préparatifs d'artillerie au camp de Boulogne; il se fatigue beaucoup, non-seulement dans l'exercice de ses fonctions, mais aussi en faisant des expériences à grand feu, en plein air et à l'ardeur du soleil d'été. Tout-à-coup le général quitte l'armée, monte en voiture avec un aide-de-camp, fait couvrir la voiture de branches d'arbres, et annonce sur toute la route qu'il se rend à Paris porteur d'un traité de paix qu'il vient de signer avec l'Angleterre. A moitié chemin, il force son aide-de-camp à quitter la voiture, et ne permet à personne d'y monter. Il paie largement les postillons, et s'empporte parce qu'ils ne vont point assez vite. Il ne se donne point le temps de manger, arrive à la place du Carrousel, rencontre le général... dans sa voiture, fait arrêter, et prie celui-ci de lui prêter sa voiture pour se rendre au plus vite à Saint-Cloud (la nouvelle du traité de paix se répandit à Paris, et les fonds publics augmentèrent). Le malade décide son compagnon d'armes qui lui confie sa voiture. Le général le V..., quoique dans un grand désordre de toilette, pénètre jusqu'aux appartemens de l'empereur, lui annonce qu'il vient de traiter de la paix, et qu'il s'est hâté d'en apporter la nouvelle. Le malade est reconduit à Paris et traité par Corvisart et Pinel. A cette époque, la maladie présentait tous les symptômes d'une affection gastrique et d'une manie

avec fureur. Soigné par ses parens, entouré de domestiques, le général veut s'échapper par les croisées. On le fixe sur son lit, il s'exaspère davantage; on serre les liens, il se calme; on lui donne plus de liberté, il se débarrasse, et fond sur ceux qui le servent. L'un d'eux est blessé, on le resserre de nouveau; il se contraint, se dégage des liens, et blesse gravement un second domestique. 15 jours se passent dans un état continu de délire maniaque et dans des alternatives de fureur et de calme affecté. Le malade est confié à mes soins sous la direction de Pinel. Il avait beaucoup maigri, sa langue était épaisse et blanche, l'agitation extrême, le délire continuel, les idées étaient incohérentes, et par momens cris, menaces, injures, etc.; soif, constipation, insomnie.

Le lendemain un bain est ordonné; le malade me dit qu'il ne le prendra point. J'envoie auprès de lui douze domestiques avec un surveillant à leur tête. Celui-ci avertit le général que le bain l'attend; le malade s'empporte, menace, déclare qu'il ne se baignera pas. Sur son refus, le surveillant lui dit qu'il a reçu ordre de le faire porter au bain s'il ne s'y rend pas de bonne grâce. Le général se lève fièrement: « *Scélérats*, dit-il, *oseriez-vous porter la main sur moi?* — Oui, général, c'est notre consigne; » et en même temps les domestiques font un mouvement. Le général les regarde avec hauteur, se met en route, en disant: « Ne m'approchez pas. » Pendant qu'il est dans le bain, je me rends auprès du malade très irrité d'abord; il se tranquillise peu-à-peu. Je parviens à lui persuader qu'on n'exigera rien de lui, que par

mon ordre et dans l'intérêt de sa santé. Dès-lors le malade fut d'une docilité parfaite. Néanmoins le délire persiste pendant tout l'été avec quelques intervalles de rémission, pendant lesquels le malade écrit des comédies et des vaudevilles qui révèlent l'incohérence de ses idées. Pendant le paroxysme il est très irritable, excité spontanément, il quitte son appartement en poussant des cris furieux, fait quelques tours de jardin, se calme et rentre tranquille après quelques minutes. Cette exaspération se renouvelle vingt, trente fois dans la journée. Malgré l'égarément de ses idées, le général conçoit le perfectionnement d'une arme et en trace le dessin : il témoigne le desir d'en faire exécuter un modèle. Après avoir long-temps évité de répondre, j'acquiesce à sa demande, il me donne sa parole d'honneur de n'aller que chez le fondeur et de rentrer paisiblement. Un domestique l'accompagne, deux autres le suivent à distance. Le général fait sa toilette qui était très négligée depuis sa maladie; il se rend à pied chez le fondeur, lui remet son dessin, l'invite à fondre un modèle, et dit en se retirant qu'il reviendra dans huit jours. Il passe une heure avec le fondeur, sans que celui-ci se doute qu'il a affaire à un maniaque. A peine le général est-il rentré que l'agitation, le délire, la disposition à la fureur reparaissent. Huit jours après, je permets une seconde visite au fondeur; le modèle est exécuté, et l'ordre d'en fondre cinquante mille est donné. Cet ordre fut le seul acte de délire qui révéla au fondeur la maladie du général. Plus tard cette arme a été adoptée.

Pendant l'automne, le délire diminua progressivement, et le général recouvra complètement sa raison. Rendu chez lui, il éprouva de vives contrariétés; il avait été mis à la retraite dès le mois de septembre, deux mois après l'invasion de sa maladie; sa raison ne s'altéra point, il sollicita long-temps sa mise en activité, il ne réussit point, quoique parent d'un grand personnage de cette époque. Le chagrin s'empara de lui, et l'automne suivant, un jour qu'il était venu me raconter ses chagrins, après être allé traiter d'affaires chez M. Laffitte de chez lequel il avait renvoyé sa voiture, au lieu de rentrer chez lui, le général court pendant trente-six heures; excédé sans doute de fatigue et de besoin, il demande quel est le lieu où il se trouve: à Étampes, lui dit-on; aussitôt la connaissance revient, il s'afflige de l'inquiétude que doit avoir sa famille d'une si longue absence, se fait reconduire à Paris, et m'envoie prier de le voir. Le général n'avait nul souvenir de ce qu'il avait fait pendant ces trente-six heures. Il exprimait cet état en disant: J'ai eu une apoplexie qui a épargné les organes du mouvement. Il se plaignait d'une grande fatigue; les jambes étaient très engorgées et déchirées. Dès ce moment, il se manifesta des signes de paralysie de la langue, la mémoire s'affaiblit. Un mois plus tard, il survint du délire dont le malade avait le sentiment, il se prêta à tous les moyens qui furent proposés pour sa guérison: plus de douze moxas furent successivement appliqués à la base du crâne et à la nuque du cou. Rien ne put arrêter la marche incessante de la paralysie, ni l'affaiblissement de l'intelligence. Enfin

dix mois après, un dévoiement séreux se déclara, une eschare énorme se forma au coccx, des convulsions épileptiformes se renouvelèrent pendant deux jours. Le malade succomba.

A l'ouverture du corps, faite vingt-quatre heures après la mort, crâne mince et injecté, méninges épaissies, contenant de la sérosité; ainsi que les ventricules, substance cérébrale injectée. A la partie inférieure et postérieure de l'hémisphère droit adhérente à la dure-mère, je trouvai une tumeur de la grosseur d'une cerise, enkystée, remplie de sérosité limpide, comprimant les circonvolutions du cerveau, pour s'y loger; la substance blanche qui entourait la tumeur était dense, les bronches étaient gorgées de mucosités, les valvules aortiques ossifiées; il y avait de la sérosité dans la cavité péritonéale; la muqueuse des gros intestins était légèrement colorée en rouge; on voyait des vers nombreux dans le cœcum et le rectum.

M..., âgé de 27 ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, après un accès de fureur qui avait duré six mois, était resté dans un état de mélancolie. Au printemps suivant, époque où l'accès de fureur avait éclaté l'année précédente, ce jeune homme présente tous les signes d'un nouvel accès: rougeur de la face, mobilité des yeux, diminution d'appétit, haleine fétide, constipation, mouvemens brusques, réponses brèves; enfin après huit jours, l'accès se manifeste par des cris, des provocations, des menaces, des injures; M... casse et brise tout pour être libre; il me repousse et dédaigne mes avis; dans la nuit il se livre à tous les excès de la fu-

reur; au point du jour, j'ordonne qu'on le laisse errer dans le jardin, il y court en chantant, criant, et jurant. Se voyant libre, M... arrache un arbre, pour exterminer ses ennemis; son domestique lui représente qu'il ne doit rien détruire; cet avis est mal reçu; le domestique insiste; le malade furieux s'élance pour le frapper. Ce mouvement avait été prévu: d'autres domestiques, qui avaient été placés à peu de distance, saisissent le malade, et le portent dans une chambre privée de lumière. Je me présente aussitôt au malade, je le gronde de son emportement, et lui fais sentir le tort qu'il a eu de frapper, je le laisse seul livré à ses réflexions. Deux heures après, il ne reste plus de trace de fureur et M... commence à être raisonnable.

Une dame âgée de 48 ans, d'un tempérament lymphatique, d'un caractère bizarre, devint maniaque, par suite des malheurs de la révolution. A travers le désordre de ses idées, elle conserve une hauteur intolérable, elle est toujours prête à frapper; il a suffi de lui mettre deux fois, pendant une heure seulement, le gilet de force et de lui faire sentir ce qu'un pareil traitement a d'humiliant; depuis lors j'obtins de cette dame une docilité parfaite et, loin de conserver du ressentiment contre moi, elle vante ma fermeté, me traite avec amitié, quoiqu'elle n'ait pas recouvré l'entier usage de la raison.

Un furieux casse et brise tout ce qui tombe sous sa main. Il frappe son domestique, rentre dans sa chambre qu'il barricade et qu'il tâche ensuite de démolir. J'envoie autour de la chambre de ce maniaque plusieurs domestiques qui ont ordre de faire beaucoup de bruit et